



UNION PAYSANNE
L'Alliance de la Terre et de la Table

Union paysanne
C.P. 899, succursale Bureau Chef
Lachute, Québec J8H 4G5
Tél. (450) 230-5046
paysanne@unionpaysanne.com

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Stratégie québécoise sur les pesticides : l'Union paysanne reste sur son appétit.

Lachute, le 23 novembre 2015 : L'Union paysanne a pris connaissance de la nouvelle Stratégie québécoise sur les pesticides, dévoilée ce dimanche par le ministre de l'Environnement, David Heurtel. D'entrée de jeu, nous sommes heureux du ton et du vocabulaire employés dans le document qui indique clairement que les pesticides comportent des risques pour la santé des québécois et particulièrement pour ceux qui sont en première ligne : les agriculteurs.

Par contre, le défi dans l'atteinte des objectifs désignés par le ministère de l'Environnement reste entier, puisque les cibles de réduction de 25 % que s'était fixées¹ le ministère de l'Agriculture et l'Industrie, en 2011, apparaissent déjà comme inatteignables. C'est donc dire qu'à moins d'actions musclées la Stratégie québécoise sur les pesticides risque d'avoir des résultats mitigés.

Concernant le besoin de muscle, il nous apparaît étonnant que le ministre n'ait pas fixé de date pour l'interdiction de l'atrazine. L'Europe, qui l'a interdit depuis plus de 10 ans, en retrouve encore dans l'environnement. La définition même de pesticides les plus à risques, si elle s'arrête à l'atrazine, est hautement questionnable. Le glyphosate, l'herbicide le plus utilisé au Québec, dont la vente a augmenté de 72 % de 2006 à 2012 (+27 % en général sur l'ensemble des pesticides), vient d'être classé comme «cancérogène probable», dernier échelon avant la qualification de «cancérogène certain» par le Centre International de la Recherche sur le Cancer (CIRC). Eh bien, le glyphosate s'est retrouvé dans presque 100 % des échantillons prélevés de nos rivières (rapport du ministère de l'environnement). « ***De l'audace sera ici nécessaire afin de réellement réduire en volume net l'utilisation de pesticides et non pas seulement en fonction du risque*** », précise Maxime Laplante, agronome et vice-président de l'Union paysanne.

Un autre des défis consistera à avoir une politique coordonnée et intégrée entre le ministère de l'Agriculture et celui de l'Environnement sur la question de la réduction des pesticides alors que depuis longtemps leurs politiques respectives se sont opposées. S'il semble évident que les agronomes peuvent jouer un rôle dans le contrôle des pesticides les plus à risque, on peut tout de même se questionner sur l'application réelle sur le terrain. Depuis longtemps, des agronomes ont un rôle partagé de vendeur et de conseiller en matière de pesticides.

De plus, l'Union paysanne a souvent questionné le fait qu'aucune formation en agriculture biologique ne soit obligatoire pour obtenir le titre d'agronome. En 2015, cela s'apparente à un menuisier qui n'aurait pas de marteau dans son coffre d'outils. Si les agronomes veulent jouer un rôle accru dans la diminution des pesticides au Québec, le gouvernement doit s'assurer de leur indépendance face aux compagnies de pesticides et d'une formation adéquate qui comprendrait les outils de l'agriculture biologique. Le dernier point, et non le moindre en cette époque dite d'austérité, est qu'il faudra que le MAPAQ réinvestisse dans l'embauche d'agronomes directement sur le terrain.

Concernant l'introduction d'incitatifs économiques (redevances, permis et compensations) mentionnée par le ministre Heurtel, cela demeure un outil valable à condition que les sommes prises aux agriculteurs soient directement réinvesties auprès des agriculteurs pour l'amélioration des pratiques. Il nous apparaît ainsi aberrant que les fermiers biologiques doivent payer pour obtenir leur certification.

En terminant, l'Union paysanne insiste sur le besoin d'un changement de culture qui doit s'opérer de haut en bas de la chaîne impliquée dans la réduction des pesticides afin que cette énième stratégie ne soit pas que des vœux pieux. **«Il ne suffit plus d'en pelleter dans la cour des agriculteurs,»** ajoute Benoit Girouard président de l'Union paysanne.

Pour y arriver, il sera nécessaire de développer une vision large de l'agriculture comme socle majeur de notre province et non pas seulement comme vecteur économique. L'agriculture apporte une contribution sociale, environnementale et santé, en plus de sa contribution économique. C'est ce qui positionne l'agriculteur comme première sentinelle de l'environnement. L'Union paysanne entend travailler avec le MAPAQ et le MDDELCC afin de trouver des solutions concrètes à la réduction des pesticides qui seront à la fois bénéfiques pour les agriculteurs et l'ensemble de nos concitoyens.

1: réduction de 25 % des risques pour la santé et l'environnement (exprimés à l'hectare traité) d'ici 2021, par rapport à la moyenne des années de référence 2006, 2007 et 2008.
http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Strategie_phytosanitaire.pdf

-30-

Pour information :

Benoit Girouard
Président Union paysanne
450-495-1910

Maxime Laplante
Vice-président
418-926-2473